



CC de la Moyenne-Durance (Siren : 240400291)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Château-Arnoux-Saint-Auban
Arrondissement	Forcalquier
Département	Alpes-de-Haute-Provence
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/11/2001
Date d'effet	26/11/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Patrick MARTELLINI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Ferme de Front-Robert
Numéro et libellé dans la voie	Avenue de la Bastide
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	04160 CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
Téléphone	04 92 33 20 00
Fax	04 92 64 29 84
Courriel	info@district-moyenne-durance.fr
Site internet	http://www.la-moyenne-durance.fr/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	taxe de séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 212
-----------------------------	--------

Densité moyenne 82,23

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
04	Château-Arnoux-Saint-Auban (210400495)	5 304
04	Ganagobie (210400917)	84
04	L'Escale (210400792)	1 378
04	Les Mées (210401162)	3 598
04	Malijai (210401089)	2 018
04	Mallefougasse-Augès (210401097)	291
04	Peyruis (210401493)	2 821
04	Volonne (210402442)	1 718

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Actions de sensibilisation à l'environnement, préservation, et valorisation des sites d'intérêt communautaire. Sont classés d'intérêt communautaire : La Durance, son lit et ses abords. L'ensemble classé au titre de la loi du 2 mai 1930 et constitué du « château et de son parc » à Château-Arnoux-Saint-Auban, à l'exception du château lui-même et de son parvis. Le « Massif des Monges » et ses abords. Subventions ou participations aux structures relevant de ce secteur de compétences dont l'objet concerne le territoire communautaire. Etudes, procédures, financements et/ou maîtrise d'ouvrage des opérations concernant l'installation ou la promotion des énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse).</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
<i>- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires. - Action de promotion et de commercialisation des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires qui sont d'intérêt communautaire ; aménagement, entretien et gestion des dites zones. Sont d'intérêt communautaire les zones suivantes : - la zone d'activités Saint-Pierre à Peyruis - la zone d'activités de la Cassine à Peyruis. Seront d'intérêt communautaire toutes nouvelles zones d'activités.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
<i>Création, aménagement et gestion des structures immobilières pour l'accueil d'entreprises. Il s'agit des incubateurs, pépinières, locaux d'entreprises, ateliers relais. Subventions ou participations aux structures relevant de ce secteur de compétence dont l'objet concerne le territoire communautaire.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

L'action culturelle. Etude, création, exploitation de services et d'équipements d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : - la médiathèque Louis-Joseph et ses antennes au sein des communes, - le centre culturel Simone Signoret, - le complexe cinématographique « Le Cinématographe », - les salles des fêtes et de spectacles des communes adhérentes, - le théâtre de plein air de Font-Robert, - tous les établissements accueillant des manifestations culturelles ; sont exclus les monuments historiques hormis l'église Saint-Martin de Volonne, - le petit patrimoine : lavoirs, puits, fours, oratoires, calvaires, pigeonniers. Subventions ou participations aux structures relevant de ce secteur de compétence dont l'objet concerne le territoire communautaire.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
Etude, création, exploitation de services et d'équipements d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : - les stades des communes adhérentes et leurs annexes, - les piscines couvertes et d'été de Château-Arnoux-Saint-Auban et de Peyruis - les gymnases ainsi que tous les équipements sportifs existants ou à créer au sein des communes adhérentes, - le centre de vol à voile de Saint-Auban. Subventions ou participations aux structures relevant de ce secteur de compétences dont l'objet concerne le territoire communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
Elaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) ou participation à une structure plus large, territorialement, d'élaboration. Subventions ou participations aux structures et manifestations relevant de ce secteur de compétence dont l'objet concerne le territoire communautaire.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les aménagements ou les ZAC dépassant la satisfaction des besoins d'une seule commune ou se développant sur le territoire de plusieurs communes.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
Sont d'intérêt communautaire : - la voirie du parc industriel de la Cassine et ses raccordements à la voirie départementale. - la voirie de la zone agro-alimentaire Saint-Pierre et son raccordement à la voirie départementale, le franchissement du Mardaric, - le raccordement à la voirie départementale de la zone d'activité commerciale de Peipin, - les places, voies publiques et parcs de stationnement nécessaires à la desserte des équipements d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Tourisme
Toutes actions de promotion, d'études concernant le territoire. Subventions ou participations aux structures relevant de ce secteur de compétences. Définition, création, aménagement, extension, gestion des équipements d'intérêt communautaire suivants : Office communautaire de tourisme, Campings des Cigales à Peyruis et des Salettes à Château-Arnoux/Saint-Auban, les sentiers de randonnée tous usages, la retenue de l'Escale. Seront d'intérêt communautaire toutes créations de structures ou équipements relevant de ce secteur de compétences dont l'objet concerne le territoire communautaire.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
Elaboration et mise en oeuvre d'un Programme Local de l'Habitat, hors actions d'accompagnement.

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
Garanties des emprunts contractés par les organismes sociaux publics.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Elaboration et mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat et d'un programme social thématique.

Autres

- Gestion d'un centre de secours
La communauté de communes assure pour le compte des communes adhérentes le contingent incendie. La communauté de communes assure l'amortissement de la dette contractée antérieurement à la prise de compétence du service départemental S.D.I.S. en matière de casernements. La communauté de communes est compétente en matière de subventions aux amicales des sapeurs pompiers.

- NTIC (Internet, câble...)

Toutes les actions destinées à développer, mettre en œuvre et gérer les nouvelles technologies de la communication.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Accueil des gens du voyage.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	365 328
04	SM départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SYDEVOM) des Alpes de Haute Provence (250401221)	SM ouvert	61 092
04	SM de ramassage et de traitement des ordures ménagères du canton de Volonne (SMIRTOM) (250400934)	SM fermé	19 172

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)